Prix MACS-SAGIP

Document de travail, par les responsables du GdR MACS
Dimitri Peaucelle, Gülgün Alpan, Romain Postoyan
8 janvier 2026

Dans l'objectif de mettre en avant les réussites et les accomplissements réalisés par la communauté française de modélisation, analyse et conduite des systèmes dynamiques, le GdR MACS, conjointement avec la société savante SAGIP, met en place une série de catégories de récompenses :

Prix « Carrière »

Prix récompensant l'ensemble de la carrière scientifique. Une attention particulière sera donnée non seulement à la production scientifique (qualité des publications, ouvrages, logiciels, etc.) et à la valorisation des résultats, mais également à la transmission des savoirs (encadrement et devenir des doctorants, coopérations avec de jeunes chercheuses et chercheurs et leurs réussites).

Prix « Talent »

Prix récompensant la dynamique de recherche d'un jeune chercheur ou d'une jeune chercheuse. Ce prix a une limite d'âge fixée à 40 ans. Il reconnait une dynamique de recherche de grande qualité tant par la production scientifique, les coopérations et la nouveauté des sujets abordés.

Prix « Avancée scientifique »

Prix récompensant les auteurs d'une avancée scientifique significative. Il reconnait l'émergence d'une idée novatrice ayant significativement fait évoluer les connaissances dans le domaine. Ce peuvent être des avancées théoriques et conceptuelles, comme une ouverture à de nouvelles applications technologiques. L'avancée scientifique doit être marquée par une production scientifique (article, livre, brevet, logiciel…) publiée dans les 5 dernières années.

Prix « Impact et engagement scientifique »

Prix reconnaissant une personne pour ses contributions remarquables dans diverses activités relatives au travail scientifique. Ce prix a vocation à privilégier la diversité des parcours et reconnaitre la richesse des contributions pour l'intérêt général. Les activités concernées portent autant sur l'activité de recherche, d'enseignement, de valorisation et de médiation, que sur l'animation de la recherche (participation active à des collectifs et comités, élaboration de documents, etc.).

Remise des prix

Ces prix seront assortis d'un certificat remis lors du Congrès annuel de la SAGIP. Pour chaque prix une mention indique les éléments remarquables qui ont conduit le jury à attribuer cette récompense. Un seul prix de chaque catégorie est remis chaque année, sauf si aucune candidature n'est jugée recevable. Ils viennent en complément du Prix des meilleures thèses du GdR remis chaque année conjointement avec le chapitre Automatique du Club EEA et la SAGIP.

Candidatures

Les candidatures à ces prix peuvent se faire par des nominations par des collègues ou des auto-nominations. Les candidatures sont limitées à :

- une lettre au format PDF indiquant la motivation pour proposer cette candidature ;
- un CV ou un lien vers une page web comprenant le CV ;
- la production scientifique soutenant la candidature pour le prix « avancée scientifique » (ou lien vers le document).

Jury

Une fois les nominations recueillies, les responsables scientifiques du GdR (ou tout autre sous-groupe du comité de pilotage du GdR n'ayant pas de conflit d'intérêt avec les candidatures) constituent un jury composé de personnes compétentes n'ayant pas de conflits d'intérêt avec les personnes nominées. Le jury doit refléter la diversité de la communauté en termes de parité, d'avancée dans la carrière et d'approches scientifiques.

- Lors d'une première réunion le jury établit une sélection de finalistes.
- Lors d'une seconde réunion le jury décide de l'attribution des prix et des mentions associées.

La composition du jury est révélée à l'issue du processus.

Calendrier :

- Annonce des prix lors de l'AG MACS au congrès SAGIP 2026 à Bordeaux
- Nominations avant le 31 décembre 2026
- Première réunion du jury en janvier-février 2027
- Décision par le jury au plus tard 1 mois avant le Congrès SAGIP 2027
- Remise des prix lors du Congrès SAGIP 2027